

Joseph Sauli élu président du PETR du Pays de Balagne

La rédaction le Dimanche 12 Juillet 2026 à 16:49

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Balagne a renouvelé sa gouvernance à l'occasion de son comité syndical réuni jeudi 2 juillet. Joseph Sauli, maire de Pietralba, a été élu président de la structure. Il succède à Jean-Marie Seite, maire de Galeria, qui occupait cette fonction depuis août 2023. Joseph-Marie Tealdi, élu de Lumio, a quant à lui été désigné vice-président.



Les élus réunis lors de la séance d'installation du nouveau comité syndical du Pays de Balagne

Cette désignation s'inscrit dans le principe de présidence tournante adopté dès la création du PETR en 2010. Ce mode de fonctionnement vise à garantir une représentation équilibrée des deux intercommunalités de Balagne et à associer l'ensemble des élus à la conduite des projets territoriaux.

Au terme de son mandat, Jean-Marie Seite a salué le travail mené avec les élus du comité syndical. Durant ces trois années, le PETR a poursuivi ses missions d'ingénierie territoriale et d'accompagnement des collectivités, avec notamment le dépôt d'une nouvelle candidature au programme européen LEADER, le lancement du programme national AVELO 3 consacré aux mobilités, ainsi que la poursuite des actions de transmission des savoir-faire liés à la pierre sèche.



Joseph-Marie Tealdi, vice-président, et Joseph Sauli (à droite) président du Pays de Balagne

Nouveau président, Joseph Sauli a affirmé sa volonté de poursuivre cette dynamique collective. Il entend maintenir une vision commune du développement de la Balagne, autour des enjeux d'aménagement du territoire, de transitions écologique et énergétique, de mobilité, de développement économique et de valorisation du patrimoine.

Le PETR du Pays de Balagne réunit les communautés de communes Calvi Balagne et L'Île-Rousse Balagne. Il accompagne les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques territoriales, notamment à travers l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), le portage du programme LEADER, l'animation de démarches de transition écologique et énergétique et le suivi de projets structurants. Avec cette nouvelle gouvernance, la structure entend poursuivre les actions engagées au service du développement du territoire.